

**VII**  
**L'ÉDUCATION**

1. Les écoles rurales
2. Les Soeurs à Pain Court
3. Le Règlement XVII
4. La consolidation des écoles
5. L'école secondaire
6. Les activités scolaires

### À l'époque de l'inique Règlement 17

Les élèves n'hésitent pas à mettre en pratique l'avis de leurs parents et, à l'arrivée de l'inspecteur anglo-protestant, à chanter patriotiquement "O Canada" jusqu'au départ de l'intrus.

## CHAPITRE VII

### L'éducation

Quiconque examine une liste des écoles dans le comté de Kent sera surpris de constater que les institutions scolaires du canton de Dover sont toutes de langue française. Il y en a trois: l'école Sainte-Catherine, à Pain Court, l'école Saint-Philippe, à Grande-Pointe, et l'École secondaire de Pain Court. Les deux écoles primaires sont sous la juridiction de la Commission des écoles séparées de Kent, alors que l'école secondaire publique est administrée par le Conseil scolaire de Kent.

Ces trois foyers d'éducation revêtent en quelque sorte une vocation régionale; ils sont le résultat d'une centralisation scolaire. La région de Pain Court / Grande-Pointe peut se targuer, en effet, d'avoir connu une multitude d'écoles. La première institution remonte au milieu du siècle dernier, avant la Confédération canadienne, voire même avant la fondation des paroisses de Pain Court et de Grande-Pointe.

La Loi scolaire de 1816 autorise les habitants d'une communauté à se réunir pour fonder une école dès qu'il y a un minimum de vingt élèves. En 1817, le comté de Kent compte cinq écoles communes; dix ans plus tard, le nombre a doublé et on estime que deux cent vingt-neuf élèves suivent leurs cours aux écoles communes du comté. Sur les bords de la rivière Thames, où les pionniers francophones s'établissent en grand nombre, une première école ouvre ses portes en 1831, à Chatham. Pierre Paul Lacroix et Claude Cartier assument alors le rôle de commissaires d'école.

Le développement scolaire est lent à se manifester. En 1839, Lord Durham porte le jugement suivant sur l'état peu reluisant de l'instruction publique dans le Haut-Canada:

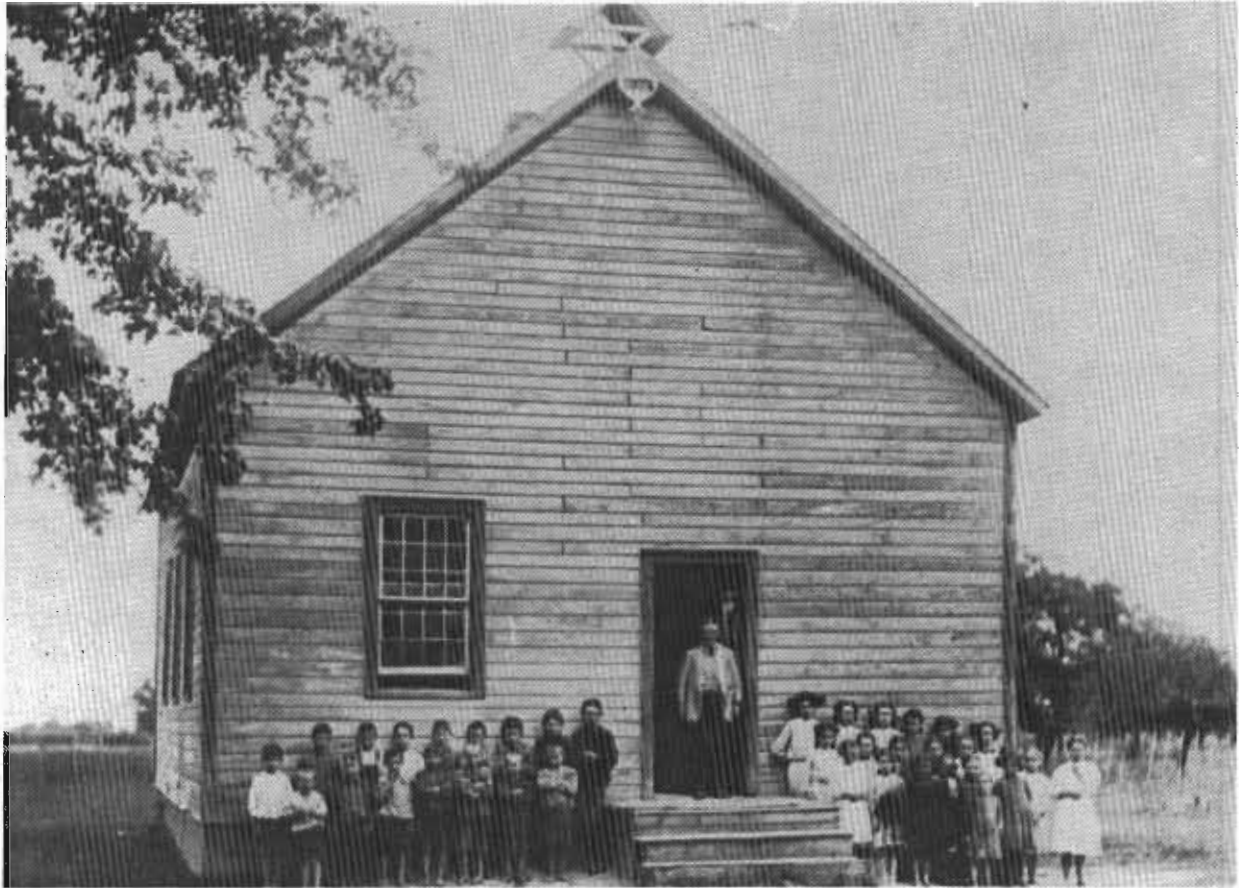
Une très grande partie de la province du Haut-Canada n'a ni chemins, ni bureaux de poste, ni moulins, ni écoles, ni églises. (...) Même dans les districts les plus peuplés, il y a peu d'écoles, et elles sont de qualité très inférieure.<sup>1</sup>

Ni écoles, ni églises, écrit Durham en 1839. Tel est sans doute le cas dans la vallée de l'Outaouais, mais au Sud-ouest la situation demeure différente. Elle s'améliore, aussi, de 1842 à 1846 alors que le Jésuite Pierre Point fonde pas moins de douze écoles dans ses missions, dont une dans la future paroisse de Pain Court.

## 1. Les écoles rurales

Dans toute nouvelle colonie française, le premier édifice public à être construit semble presque toujours être une chapelle. Et celle-ci sert souvent d'école, au début de la colonisation du moins. Par la suite, de petits établissements d'une classe voient le jour ici et là pour desservir les enfants des colons éloignés de la chapelle-école. La première école à Pain Court, portant le numéro 3, en est une publique. Antoine Ouellette, né en 1836, y enseigne. À Grande-Pointe, on construit une école sur la neuvième concession dès 1860; elle est érigée sur un terrain acheté de François Luc Emery. À cette époque, un instituteur gagne entre 300\$ et 400\$ par année.

Au fur et à mesure que la population s'accroît dans les villages de Pain Court et de Grande-Pointe, les écoles se multiplient. Dans la paroisse Saint-Philippe, la construction de bois est remplacée par un édifice en brique, en 1912. À Pain Court,



Première école de Grande-Pointe - 1873

L'édifice sert aussi de chapelle jusqu'au moment où l'église  
Saint-Philippe est construite en 1882.

une nouvelle école de quatre classes est érigée en 1928, au coût de 24 800,00\$. Il s'agit respectivement des écoles séparées no 9 et no 3.

Dans la paroisse de l'Immaculée Conception, jusqu'en 1922, les enseignants sont des laïcs. C'est le curé Alfred D. Emery qui effectue les démarches nécessaires en vue d'obtenir des religieuses enseignantes.

## **2. Les Soeurs à Pain Court**

Suite à une série de pourparlers entre la commission scolaire, la corporation épiscopale et la communauté des Soeurs de Saint-Joseph, les religieuses arrivent à Pain Court en 1923. Le couvent, bâti sur la propriété de l'église paroissiale, ne peut abriter les nouvelles institutrices tant que la commission scolaire ne se porte acquéreur du terrain. Les deux premières religieuses, soeurs Hilaire et Anna-Marie, commencent néanmoins leur enseignement à l'école du village en septembre 1923, voyageant matin et soir entre Pain Court et l'Hôpital Saint-Joseph de Chatham, où elles résident temporairement. Le 4 décembre suivant, les Soeurs de Saint-Joseph peuvent enfin prendre possession du couvent.

La communauté fournit des institutrices de 1923 à 1950; celles-ci enseignent à la fois au niveau primaire et à l'échelon secondaire. En 1950, la Congrégation des Soeurs de Saint-Joseph doit se retirer, ne pouvant plus fournir des religieuses francophones en assez grand nombre. Les Soeurs Grises de la Croix leur succèdent et demeurent en poste jusqu'en 1972, tant à l'école Sainte-Catherine qu'à l'École de continuation.

À Grande-Pointe, l'enseignement a toujours été confié à des institutrices et instituteurs laïcs.

### 3. Le Règlement XVII

En 1911 le premier ministre de l'Ontario, Sir J.P. Whitney, déclare qu'il n'existe pas d'écoles bilingues dans sa province. Le Toronto Star venait pourtant de publier un reportage favorable sur les écoles bilingues d'Essex et de Kent. Le gouvernement conservateur demeure néanmoins résolu d'imposer une politique d'unilinguisme anglais. Aussi la hache tombe-t-elle sur le cou des Franco-Ontariens le 13 avril 1912, alors que le premier ministre rend publique sa politique en matière d'éducation. L'enseignement en anglais doit commencer dès l'entrée d'un enfant à l'école; l'usage du français comme langue d'instruction et de communication peut être toléré, selon les circonstances locales, mais ne doit en aucun cas s'étendre au-delà de la première année. C'est le tristement célèbre Règlement XVII.

Il va sans dire que la résistance à une telle guillotine linguistique est farouche à travers la province. L'opposition est dirigée par l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario et a son écho un peu partout, même à Pain Court. Comme l'école du village offre une heure de français par jour, elle est sujette au double inspectorat. Les élèves reçoivent la visite de l'inspecteur anglophone le 17 octobre 1913. Le journal Le Clairon publie le reportage suivant:

Vendredi un peu avant neuf heures, l'inspecteur protestant fit son apparition à l'école séparée de la paroisse de Pain Court. En le voyant arriver les enfants allèrent s'informer à qui de droit de ce qu'ils devaient faire. On leur répondit d'obéir aux ordres de leurs parents. - Ils nous ont dit de sortir, firent-ils. - Eh! bien, sortez. - Nous ne le pouvons pas, nous sommes de hors. - Vous êtes dehors, vous n'avez qu'à y rester.

Les enfants n'hésitèrent pas à mettre en pratique l'avis de leurs parents. Ils passèrent l'avant-midi à jouer dans la cour d'école et à chanter à pleins poumons "O Canada", en attendant le départ de l'intrus.

L'inspecteur protestant retourna en disant aux élèves: "Boys and girls, I am sorry for you." Il est clair qu'il ne goûta ce "punch d'orangeade". Il l'aurait évité en demeurant chez lui. L'inspecteur protestant n'a rien à voir dans nos écoles. Il fait perdre du temps à nos enfants, nous protestons là contre.

Qu'on nous laisse la paix. On ne gagnera rien contre nous.<sup>2</sup>

Entré en vigueur le 25 juin 1912, lendemain de la Saint-Jean, le Règlement XVII est vigoureusement combattu jusqu'à son retrait le 1<sup>er</sup> novembre 1927.

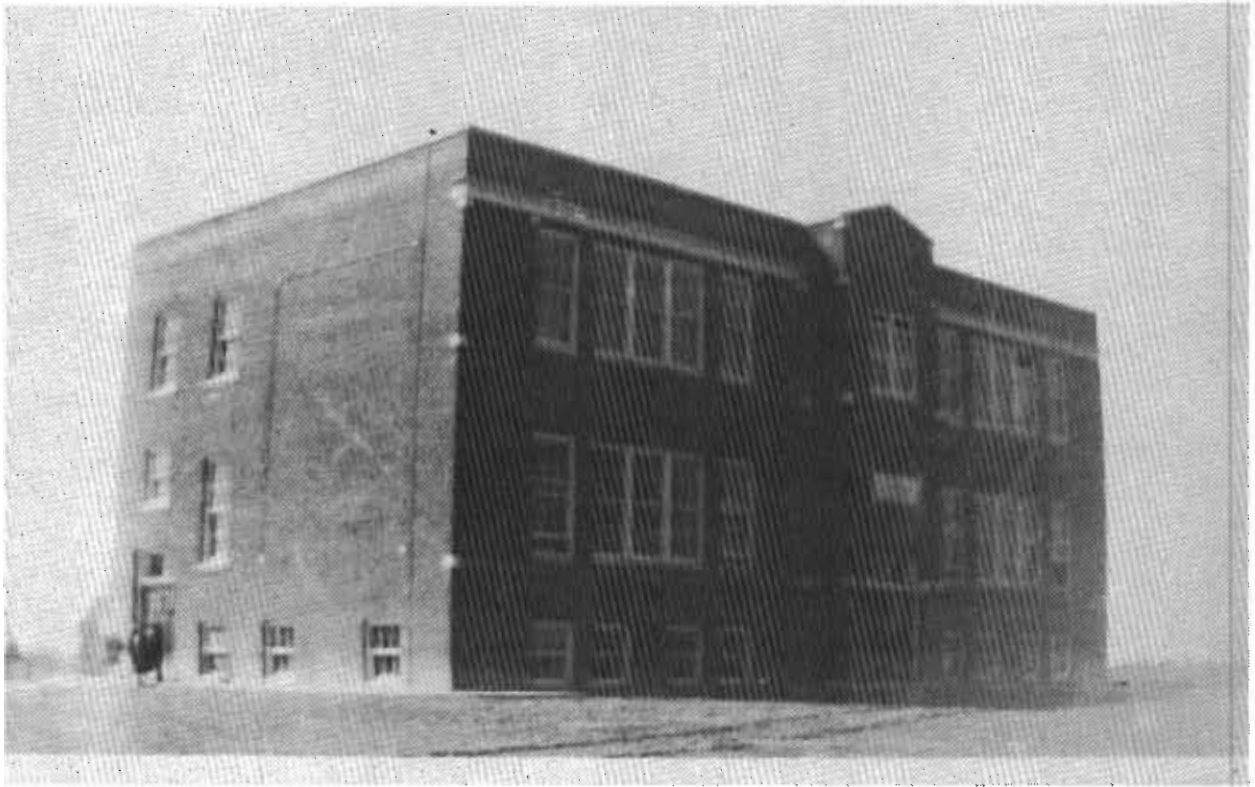
#### **4. La consolidation des écoles**

Au début des années 1930 la population étudiante devient de plus en plus considérable. À Grande-Pointe, par exemple, il faut ajouter une nouvelle salle de classe à l'école séparée no 9, en 1931. Dix ans plus tard, les commissaires d'écoles Edouard Emery, Evariste Perreault et Eddie Tétreault achètent un autre lot de François Emery pour mieux répondre aux besoins de la gent étudiante.

L'année 1945 conduit à la consolidation des écoles séparées du canton de Dover. On crée l'Union of Separate Schools No 3, 7, 9 and 13. La nouvelle commission scolaire se compose de messieurs Raoul Gagner, président; Edouard Emery, Alphy Robert et Napoléon Roy. L'école no 14, de Grande-Pointe, se joint à l'Union en 1956 au moment de sa création.

Ce n'est qu'à partir de 1957 que les procès-verbaux de la commission scolaire font mention, spécifiquement, du nom des écoles Sainte-Catherine et Saint-Philippe. Le 18 juillet de cette année-là, la commission accepte de dépenser 93 127,66\$ pour la





École Sainte-Catherine, 1928, érigée  
au coût de 24 800,00\$.



École publique de Grande-Pointe

Amédée Emery et ses élèves au mois de mai 1948.

construction d'une école à Grande-Pointe, et 43 692,00\$ pour l'addition de deux classes à Pain Court. La nouvelle école Sainte-Catherine date de 1973 et a été érigée au coût de 200 000,00\$. Quant à l'école Saint-Philippe, elle fait l'objet d'une première annexe en 1963 (deux classes et une bibliothèque) et d'une autre en 1972 (gymnase).

Depuis le 10 juin 1968 la commission des écoles séparées catholiques romaines du canton de Dover n'existe plus. De concert avec celles de Blenheim, Bothwell, Camden, Chatham, Raleigh, Ridgetown, Thamesville, Wallaceburg, Tilbury, Erieau, Harwick, Zone et Orford, elle forme la nouvelle Commission des écoles séparées du comté de Kent.

## **5. L'école secondaire**

Au moment où le Règlement XVII cesse de s'appliquer, on songe à étendre l'enseignement au-delà de la huitième année à l'école Sainte-Catherine, de Pain Court. En 1928, l'institution dirigée par les Soeurs de Saint-Jospeh ouvre ses portes aux élèves de la neuvième année, puis à ceux de la dixième année en 1929. La nécessité d'offrir un cours au niveau de la onzième et de la douzième années n'est contemplée que vers 1930 alors que l'école modèle (pédagogique) de Sandwich ferme ses portes. La formation des professeurs d'expression française incombe désormais à l'École normale d'Ottawa et les candidats doivent avoir terminé leur cours secondaire.

Or la seule institution offrant les cours de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années en français, au Sud-ouest, est l'Académie Sainte-Marie de Windsor. Pour que les étudiants du comté de Kent puissent poursuivre leurs études chez eux, il est décidé de créer un cours de continuation. L'école secondaire est inaugurée en 1937; elle accueille trente-neuf élèves. Son premier directeur est Alphonse

Laforêt, secondé par Soeur Marie-du-Calvaire (née Marie Parent). Les étudiants de Pain Court et de Grande-Pointe peuvent désormais parfaire leur éducation et se diriger en grand nombre vers l'École normale, pour revenir par la suite dans leur région natale et y enseigner dans les écoles franco-ontariennes. Parmi les trente-neuf élèves inscrits en 1937, pas moins de seize finissants deviennent instituteurs.

Dix ans après sa création, l'École secondaire de continuation se trouve en danger. Le ministère de l'Éducation annonce, en effet, que les écoles de continuation ayant seulement deux enseignants doivent fermer leurs portes. À Pain Court, on s'empresse d'embaucher une troisième personne (1947) et l'institution secondaire est maintenue. Elle s'agrandit par la suite, d'abord en 1953 avec une nouvelle construction, puis en 1960 avec une annexe. Elle porte, à un moment donné, le nom d'École secondaire J.H. Payette, en l'honneur de cet inspecteur d'écoles qui ne ménagea ni le temps ni les énergies pour doter la région d'une institution de formation pré-universitaire.

## **6. Les activités scolaires**

L'histoire des institutions scolaires de Pain Court et de Grande-Pointe serait incomplète sans une mention de quelques-unes des activités qui ont marqué son évolution. Au milieu des années 1920 la gent étudiante se fait un honneur d'organiser des expositions scolaires. Ces manifestations prennent une véritable envergure. Outre le traditionnel concours oratoire, il y a des comptétitions de culture physique, un concours de chant et des démonstrations de premiers soins. Les étalages agricoles et les arts ménagers figurent également au programme des expositions scolaires.

En 1937, alors que le feu endommage l'église de Pain Court, les élèves de l'école secondaire organisent un bazar et récoltent la jolie somme de 200\$; c'est tout un magot lorsqu'on est dans une période de dépression. Une autre activité, initiée par Edmond Chauvin, est celle des cadets; ce groupe remporte à plus d'une reprise le trophée Strathcona.

L'événement qui retient le plus d'attention, et qui exige le plus de préparation, demeure sans doute le concours annuel de français. Nombreux sont les étudiants et les étudiantes qui y participent, tant au niveau régional qu'au palier provincial. Voici ce que l'hebdomadaire La Feuille d'érable en pense:

Nous assistâmes lundi dernier à Chatham au concours de français des élèves des écoles bilingues relevant de M. l'inspecteur Payette, et nous n'avons pu nous empêcher d'y admirer la grande émulation que créent ces genres de concours au sein de notre gent écolière et du salutaire enthousiasme qu'ils provoquent non seulement chez les enfants, mais encore parmi nos personnes enseignantes, chez les parents des élèves et chez tous ceux et celles qui s'intéressent à l'éducation de notre jeunesse. (...) Et le concours tenu à Chatham lundi dernier avait pour but de récompenser, certes, les enfants qui manifestent le plus de progrès dans l'étude de la langue française, mais surtout de choisir parmi eux, par un procédé éliminatoire aussi juste et impartial que possible, celui et celle qui auront l'honneur d'aller représenter à Ottawa l'inspection de M. Payette et concourir contre les autres champions régionaux de toute la province.<sup>3</sup>

Discontinué pendant nombre d'années, le concours provincial de français a récemment repris, sous une nouvelle formule.

## CAPSULE D'HISTOIRE

### Premier concours provincial de français

L'idée d'un concours provincial de français a été lancée par Robert Gauthier, ancien inspecteur des écoles bilingues de la région. Il avait lui-même organisé des concours pour les écoles de Windsor, d'Essex et de Kent. Devenu directeur provincial de l'enseignement en langue française, M. Gauthier étend le concours de français à la grandeur de la province.

Le premier concours provincial de français a lieu le **25 mai 1938**, à l'Académie-de-LaSalle (Ottawa). Parmi les vingt-deux candidats venus de tous les coins de l'Ontario, on retrouve Rita Lemieux (Windsor), Eugène Lambert (Riverside), Rose-Rita Roy (Paincourt) et Nil Desmarais (Pointe-aux-Roches). Les épreuves que doivent subir les concurrents comprennent l'orthographe, la lecture, la littérature, la composition et l'élocution. Le comité des juges est présidé par nul autre que le sénateur Gustave Lacasse de Tégumseh; on retrouve à ses côtés, entre autres, le député Hurtubise de Nippissing et le supérieur des Frères des écoles chrétiennes.

En soirée on proclame le lauréat et la lauréate du premier concours provincial de français: la palme revient à Jean-Guy Blais, de Sturgeon Falls, et à Gilberte Dubois, d'Hawkesbury. Pendant de nombreuses années, le concours se répète et jouit toujours d'une grande popularité.

Par Paul-François  
SYLVESTRE

Le Rempart, le 26 mai 1982

## RÉFÉRENCES

1. Albert Plante, Les écoles séparées d'Ontario, Collection "Relations", no 3, Montréal, 1952, page 5.
2. Le Clairon, Windsor, 23 octobre 1913, page 1.
3. La Feuille d'érable, Tecumseh (Ontario), 21 avril 1938, page 2.

